



## COMMUNE DE SAINT-BLAISE

Suite au départ de la titulaire actuelle, le Conseil communal met au concours le poste de :

### **Collaborateur-trice administratif-ve de 80 à 100%**

Missions : Sous la direction de la responsable du Service de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire :

- Collaboration étroite avec la responsable du service
- Correspondance générale et spécifique
- Appui administratif et technique au traitement des dossiers de permis de construire, d'autorisations, etc.
- Suivi régulier, contrôle et tenue des dossiers actifs
- Traitement des demandes de renseignements
- Autres missions relatives aux registres communaux
- Recherche et tenue des archives

Exigences :

- CFC d'employé/e de commerce avec formation juridique
- Expérience dans le domaine de l'urbanisme et/ou de l'aménagement du territoire peut constituer un avantage
- Maîtrise des outils de bureautique usuels
- Expérience avec SATAC2, CAMAC GAPE, ECHO et Therefore peut constituer un avantage
- Aptitude à assumer des responsabilités et à gérer des situations diverses
- Faire preuve d'autonomie, de discrétion, de précision et de rigueur
- Esprit d'initiative, excellent sens de l'organisation
- Facilité rédactionnelle, orthographe irréprochable

Obligations et traitement :

- Nationalité suisse ou permis C
- Salaire selon le statut du personnel communal de Saint-Blaise
- Entrée en fonction : de suite ou selon convenance.

Les offres de services, accompagnées des documents usuels, sont à transmettre jusqu'au **lundi 21 août 2023** à l'administration communale, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention « Collaborateur-trice administratif-ve à 80 à 100% ». Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à Monsieur Yves Ehret, administrateur communal ([yves.ehret@ne.ch](mailto:yves.ehret@ne.ch) 032 886 49 57).

Les places mises au concours dans l'Administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Saint-Blaise, le 20 juillet 2023.

LE CONSEIL COMMUNAL